



Services de l'approvisionnement et des contrats
30, rue Victoria
Gatineau (Québec) K1A 0M6

MODIFICATION DE L'INVITATION À SE QUALIFIER

Par la présente, l'invitation à se qualifier est modifiée; sauf indication contraire, toutes les autres modalités de l'invitation à se qualifier restent les mêmes.

N° de la modification : 1	Date de la modification : le 14 octobre 2020
Bureau du directeur général des élections – [N° du dossier] : ECTD-ISQ-20-0321	
Titre : Services de conseiller régional en relations médias	
Date de clôture de l'invitation à se qualifier : Le 10 novembre 2020 à 14 h (heure de Gatineau)	
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – Prière d'adresser toute demande de renseignements à l'autorité contractante: Bureau du directeur général des élections Services de l'approvisionnement et des contrats 30, rue Victoria Gatineau (Québec) K1A 0M6 proposition-proposal@elections.ca	
À l'attention de Tiffany Denny	N° de tél. 343-548-8470

Partie 1. Interprétation

- 1.1** Élections Canada modifie par la présente et conformément à ce qui suit l'invitation à se qualifier concernant le Services de conseiller régional en relations médias qui porte le numéro ECTD-ISQ-20-0321 datée de le 8 octobre 2020 (« ISQ »). La présente modification fait partie intégrante du ISQ.
- 1.2** Tous les mots et expressions définis dans l'ISQ et employés dans la présente modification ont le sens qui leur a été donné dans l'ISQ, à moins qu'ils ne soient définis autrement dans le présent document et sous réserve du contexte.

Partie 2. Questions et réponses

Les questions suivantes ont été posées en réponse de l'invitation à se qualifier et, par la présente, Élections Canada répond comme suit :

2.1 Question No. 1

Question: Les entreprises de l'extérieur du CANADA peuvent-elles en faire la demande? (comme de l'Inde ou des États-Unis)

Réponse: La nature du travail exige que les conseillers régionaux en relations médias soient situés au Canada.

2.2 Question No.2

Question: Faut-il venir là-bas pour des réunions?

Réponse: Pour le moment, les réunions (compris les sessions de formation) auront lieu à distance. Cependant, cela pourrait changer à l'avenir et des réunions en personne pourraient être nécessaires dans la région de la capitale nationale.

2.3 Question No. 3

Question: Pouvons-nous effectuer les tâches (liées à la demande de propositions) à l'extérieur du CANADA? (comme, de l'Inde ou des États-Unis)

Réponse: Certaines tâches exigent que les conseillers régionaux des médias soient au Canada.

2.4 Question No. 4

Question: Pouvons-nous soumettre la proposition par e-mail?

Réponse: Veuillez-vous reporter au document ISQ, Partie 2 Instructions à l'intention des répondants, section 2.5;

Transmission par télécopieur et courrier électronique

Les réponses transmises à Élections Canada par télécopieur ou par courriel seront refusé. Les soumissions ne doivent PAS être transmises directement à l'autorité contractante. Les soumissions transmises directement à l'autorité contractante ne seront pas prises en considération.